



COTE D'IVOIRE

La présence physique des passagers est OBLIGATOIRE
DE 72H A 10 JOURS

JOINDRE À TOUTE DEMANDE DE VISA

Passeport original signé valable 6 mois après la date de retour

Copie carte de séjour requise pour les étrangers

- 1 Photo 4,5 x 3,5 cm (pas de photocopie ni de photo scannée)
- 1 Formulaire (A remplir avec précision toutes les rubriques)
- 1 Photocopie des 2 premières pages du passeport
- 1 Original du paiement en ligne
- 1 Attestation de prise de rendez-vous ici www.snedai.com
- 1 Confirmation de réservation d'hôtel.
- 1 Attestation de voyage détaillée précisant les dates Aller Retour ou copie du billet d'avion.
- 1 Certificat international de vaccination de la fièvre jaune.
- 1 Original d'extrait d'acte de naissance.

EN AFFAIRE/MISSION/FAMILLE/PRIVE FOURNIR EN SUS

- 1 Lettre d'invitation du correspondant précisant les dates du voyage précisant les coordonnées du passager et du contact en Côte d'Ivoire.
- 1 Ordre de mission précisant la prise en charge des frais de séjour.

EN TOURISME FOURNIR EN SUS

- 1 Justificatif de moyens financiers.
- 1 Autorisation parentale légalisée pour un enfant mineur voyageant seul ou avec l'un des deux parents.
- 1 Confirmation de réservation d'hôtel en provenance de Cote d'Ivoire

NB : Attention, le visa est délivré en fonction des dates de voyage.

VALIDITÉ DU VISA

Validité de date à date

FRAIS CONSULAIRES

Visa de 1 à 90 jours

50 €

OBSERVATIONS

Les dépôts se font sur rendez-vous pris préalablement sur le site <http://rdvvisas-ci.com/>, vous trouverez également sur ce site toutes les informations complémentaires nécessaires à l'obtention du visa.

29/08/2017